



DOMINIQUE DE LEGGE

*SÉNATEUR
D'ILLE ET VILAINE
COMMISSION DES FINANCES*

*CONSEILLER RÉGIONAL
DE BRETAGNE*

MAIRE DU PERTRE

Paris, le 3 novembre 2011

Monsieur Marc LAFFINEUR
Secrétaire d'Etat
auprès du Ministre de la Défense
et des Anciens Combattants
37, rue de Bellechasse
75 007 Paris

Copie Patrick TESSON

Monsieur le Ministre,

Patrick TESSON dont je connais et apprécie les qualités d'animateur et de pédagogue m'informe qu'il vous a fait part, récemment, de son projet de classes de citoyenneté dans l'ancien collège de Combrée, dans le Maine-et-Loire. Je tenais à apporter mon soutien à cette initiative qui permettra à des jeunes volontaires de 16 à 25 ans de se préparer pendant dix jours à leur engagement dans le service civique.

Favoriser la prise de conscience de ce que chacun doit à la société et amener les jeunes à se dépasser, se mettre au service des autres et s'impliquer dans la construction de la société, voilà des objectifs forts à encourager.

Je suis, comme Patrick TESSON et notre ancien collègue André LARDEUX, sénateur du Maine-et-Loire, ancien élève du collège de Combrée et, à ce titre, très heureux que cet établissement soit la vitrine du service civique volontaire.

J'espère que vous serez, comme moi-même, convaincu de l'utilité de ces classes de citoyenneté lorsque vous examinerez prochainement le rapport d'information sur l'application de la loi du 10 mars 2010 relative au service civique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes sentiments les meilleurs. *et cordialement*

Dominiqve de LEGGE